

**Master Culture,  
Patrimoine et  
Médiation  
Parcours EMAS –  
Événementiel,  
médiation des arts  
& des sciences**

Code diplôme : 13534028

**OF UNION**  
Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay  
91405 ORSAY CEDEX  
Tél : 01.69.15.32.52 / [www.cfa-union.org](http://www.cfa-union.org)

*Mobilité internationale du CFA UNION*



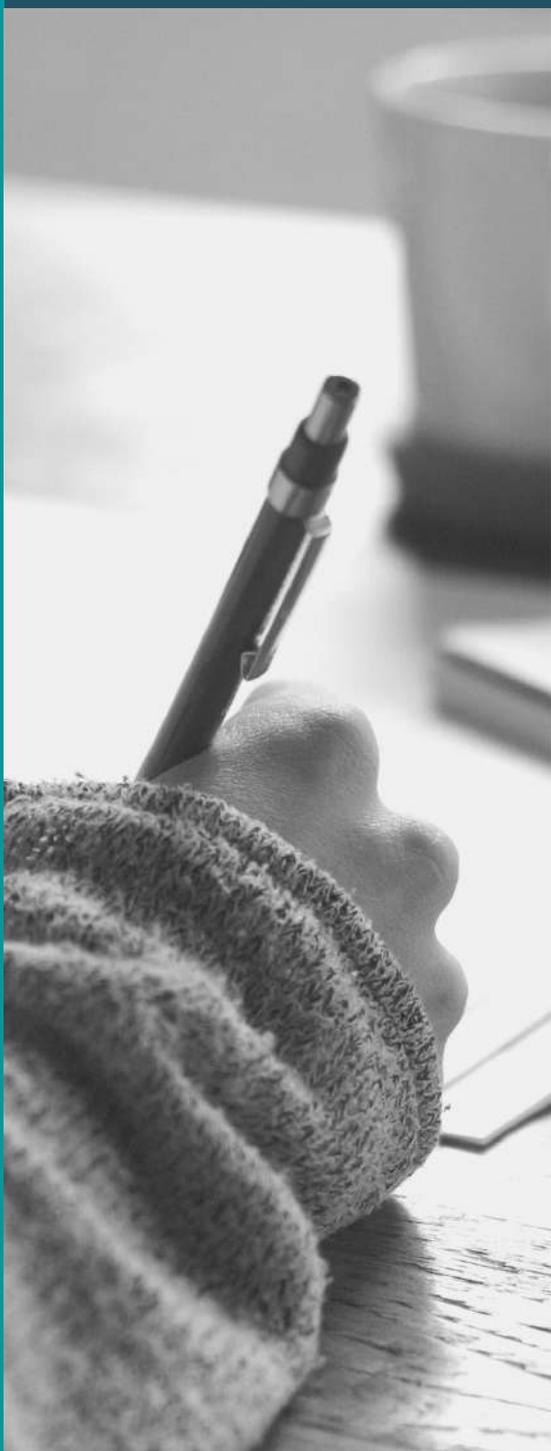
Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



# SOMMARIÉ

<b>Vos contacts</b>	<b>P.2</b>
<b>Les dates clefs de la formation</b>	<b>P.3</b>
<b>Présentation du diplôme :</b>	<b>P.4</b>
- <b>Condition d'admission</b>	
- <b>Objectifs de la formation</b>	<b>P.4</b>
- <b>Compétences acquises</b>	<b>P.5</b>
- <b>Modalités d'organisation</b>	<b>P.6</b>
- <b>Modalités d'organisation et de sanction du diplôme</b>	<b>P.6</b>
- <b>Durée de la formation</b>	<b>P.6</b>
<b>Le programme</b>	<b>P.7</b>
<b>Le calendrier d'alternance</b>	<b>P.8</b>
<b>Les moyens humains &amp; matériels</b>	<b>P.9</b>
<b>Fiche RNCP</b>	<b>P.10-15</b>

# VOS CONTACTS



## ◆ Contacts Pédagogiques

### Responsable de la formation :

Françoise Hache-Bissette\_

[francoise.hache-bissette@uvsq.fr](mailto:francoise.hache-bissette@uvsq.fr)

### Secrétariat pédagogique :

Karine BERTONCELLI

Tél : 01 39 25 42 24

[karine.bertoncelli@uvsq.fr](mailto:karine.bertoncelli@uvsq.fr)

Lieu de la formation : Université de Versailles

Saint-Quentin-en-Yvelines

UFR des sciences 45 av. des Etats-Unis 78035

Versailles cedex

## ◆ Contacts CFA

### Conseiller formation :

Sylvie CYPRIEN

Tél : 01.69.15.56.21 / [sylvie.cyprien@cfa-union.org](mailto:sylvie.cyprien@cfa-union.org)

### Service financier :

Hanane AABOU

Tél : 01.69.15.35.24 / [hanane.aabou@cfa-union.org](mailto:hanane.aabou@cfa-union.org)

### Référent handicap :

Anna TOTH

Tél : 01.69.15.35.12/ [anna.toth@cfa-union.org](mailto:anna.toth@cfa-union.org)

Adresse postale : CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie  
d'Orsay – bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

# DATES CLEFS DE LA FORMATION



## • Recrutement

### Admission sur dossier et entretien

Accès aux titulaires d'un diplôme validé en information-communication, médiation culturelle, histoire, histoire de l'art, patrimoine, arts du spectacle, sciences de l'homme et de la société, sciences de la nature.

L3 pour M1 et M1 pour M2

Les dossiers d'étudiant(e)s venant d'un autre domaine disciplinaire seront évalués en fonction de la pertinence de leur projet. Les expériences professionnelles et les stages dans le domaine culturel sont un atout important.

Modalités : dossier et entretien de motivation

L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

Date de la formation :

M1 : 19/09/2022 au 24/09/2024

M2 : 26/09/2022 au 22/09/2023

Date de la rentrée universitaire : 19/09/2022

# Présentation du diplôme

## 📌 Conditions d'admission :

Sont invités à candidater les étudiant(e)s ayant validé un M1 dans les domaines de l'information-communication, de la médiation culturelle, de l'histoire, de l'histoire de l'art, du patrimoine, des arts du spectacle, des sciences de l'homme et de la société et des sciences de la nature.

Les dossiers des étudiant(e)s ayant validé un M1 dans un autre domaine disciplinaire seront évalués en fonction de la pertinence de leur projet. Les expériences professionnelles et les stages dans le domaine culturel sont un atout important

## 📌 Objectifs de la formation :

Le parcours EMAS forme des professionnels dans le domaine porteur des métiers de la communication et de l'événementiel culturel, de la médiation culturelle scientifique et artistique (musées, théâtres, centres culturels, lieux patrimoniaux, festivals, expositions, etc.). Il repose sur les synergies entre arts et sciences et s'adresse à des étudiant(e)s issus de filières littéraires ou artistiques et de filières scientifiques (sciences de l'homme et de la société, sciences de la nature). Ce parcours prépare les étudiants à devenir des professionnels capables de concevoir et de diriger des projets, de travailler en équipe et d'assister les organismes culturels dans l'élaboration et la mise en place d'une médiation et d'une communication adaptées aux spécificités du champ culturel et aux publics visés. Il les prépare également à travailler dans des équipes pluridisciplinaires et à faire travailler en synergie plusieurs corps de métiers liés à la réalisation d'événements culturels.

Les débouchés de la formation sont ceux des métiers de la médiation, de la valorisation, de l'événementiel ou de la diffusion.

Types d'emplois accessibles à l'issue du M2 :

Chef de projet ou adjoint à chef de projet, responsable de médiation, responsable de communication événementielle, consultant en ingénierie culturelle, responsable de service culturel (collectivités locales, structures culturelles), chargé de communication, concepteur de produits médiatiques, chargé de production ou de diffusion, chargé de web-communication.

## **Les compétences acquises durant la formation :**

La formation académique s'organise autour de l'acquisition des compétences suivantes :

### Master 1

Analyser et synthétiser des documents.

S'exprimer et communiquer oralement et par l'écrit.

Concevoir un plan de communication et définir des supports de communication.

Concevoir et mettre en œuvre des actions de médiation vers les différents publics.

Gérer les relations avec les publics.

Concevoir et développer un site web, une mise en page et des contenus multimédias.

Elaborer et mettre sur pied un projet de médiation culturelle.

### Master 2

- Concevoir et analyser la faisabilité d'un projet culturel, l'argumenter, en définir les phases, le calendrier et les moyens de mise en œuvre.
- Rechercher des financements et monter un dossier, évaluer un budget.
- Mobiliser à bon escient des technologies numériques dans les domaines de la communication et de la médiation des savoirs, de la médiation muséale ou patrimoniale.
- Etablir une déclaration de droits d'auteur, de droit à l'image et de copyright.
- Rédiger et diffuser un communiqué de presse, un dossier de presse.
- Concevoir et organiser un cycle de conférences et de débats, un programme ou un événement culturel, une animation, un atelier, un dispositif de médiation, et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation.

## **Modalités d'organisation de la formation**

Durée de la formation :

RENTREE EN ALTERNANCE en M1 : 2 ans et en MAS2 1 AN

Volume horaire à l'Université : 1 semaine/2 semaines, puis temps plein en entreprise de juin à septembre.

MASTER 1 402H ET MASTER 2 408H

## **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Contrôle continu

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

## **Master 1 EMAS 402h**

Approches historiques et perspectives des politiques culturelles 24h

Registres Arts & Sciences / Les imaginaires du futur 24h

Publics de la culture et pratiques culturelles 26h

Marketing culturel, stratégie et outils de communication 26h

Initiation au journalisme culturel et atelier de rédaction/d'écriture(s) 24h

Management et financement des organisations et projets culturels et créatifs 24h

Médiation culturelle et médiation des savoirs 24h

Médiation des savoirs : approches formelles et informelles 24h

Méthodologie et analyse de la médiation scientifique 24h

Patrimoines culturels et valorisations 24h

Outils numériques

WordPress 16h

Photoshop 16h

Graphisme et Indesign 16h

Anglais professionnel 48h

Gestion de projets de médiation arts & sciences

Projet personnel 56h + tutorat

Méthodologie du mémoire et suivi de l'alternance 6h + tutorat

## **Master 2 EMAS 408h**

Communication culturelle 26h

Droit de la culture et de la communication 18h

Méthodes d'enquête 18h

Outils numériques

Graphisme/inDesign 16h

Audiovisuel 16h

Réseaux sociaux numériques 16h

(+Mise à niveau Wordpress et Photoshop 2x8h pour les entrants en M2)

Anglais professionnel 36h

Gestion de projet

Méthodologie de la gestion de projets 78h

Outils de mise en œuvre de projets 34h

Financement des projets culturels 12h

Réalisation projet de médiation Arts & sciences 60h + tutorat

Réalisation projet événementiel Arts & sciences 72h + tutorat

Méthodologie du mémoire et suivi de l'alternance 6 h + tutorat

# CALENDRIER DE LA FORMATION 2022-2023

## MASTER 1

RA_MASTER 1 EMAS 22-23												du 19/09/2022 au 15/09/2023 : 402 h de cours	
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	
J 1	S 1	m 1	J 1	D 1	M 1	J 2	M 2	S 2	L 2	M 3	M 3	V 3	
V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	J 2	D 2	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3	
S 3	L 3	(S 401)	J 3	S 3	M 3	V 3	L 3	(S 44)	M 3	S 3	L 3	D 3	
D 4	m 4	V 4	D 4	M 4	UVSQ	S 4	J 4	J 4	D 4	m 4	V 4	L 4	
L 5	M 5	S 5	L 5	(S 491)	UVSQ	D 5	M 5	V 5	L 5	(S 53)	M 5	m 5	
m 6	J 6	D 6	m 6	V 6	UVSQ	L 6	J 6	S 6	m 6	(S 53)	D 6	M 6	
M 7	V 7	L 7	(S 491)	M 7	S 7	m 7	M 7	D 7	M 7	UVSQ	V 7	L 7	
J 8	S 8	m 8	J 8	D 8	M 8	UVSQ	M 8	L 8	(S 491)	J 8	S 8	V 8	
V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	(S 491)	UVSQ	J 9	M 9	UVSQ	D 9	M 9	S 9	
S 10	L 10	(S 445)	J #	S 10	m 10	V 10	V 10	(S 491)	M 10	S 10	L 10	D 10	
D 11	m 11	V 11	D 11	M 11	S 11	D 11	M 11	J 11	UVSQ	D 11	V 11	L 11	
L 12	M 12	S #	L 12	(S 380)	J 12	D 12	M 12	V 12	(S 491)	M 12	S 12	m 12	
m 13	J 13	(S 491)	M 13	UVSQ	V 13	L 13	J 13	(S 491)	(S 491)	M 13	D 13	M 13	
M 14	V 14	(S 491)	M 14	UVSQ	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14	V 14	
V 15	D 15	M 15	V 15	UVSQ	M 15	(S 491)	S 15	(S 491)	J 15	S 15	m 15	V 15	
M 16	L 16	(S 491)	M 16	UVSQ	L 16	(S 491)	D 16	(S 491)	V 16	D 16	M 16	S 16	
S 17	m 17	(S 491)	S 17	UVSQ	M 17	V 17	L 17	(S 491)	S 17	(S 491)	D 17	L 17	
D 18	M 18	UVSQ	D 18	UVSQ	M 18	S 18	M 18	J 18	D 18	(S 491)	V 18	L 18	
L 19	M 19	UVSQ	L 19	(S 491)	V 19	D 19	M 19	UVSQ	(S 491)	M 19	S 19	M 19	
m 20	J 20	UVSQ	D 20	(S 491)	L 20	M 20	J 20	UVSQ	(S 491)	M 20	D 20	M 20	
M 21	V 21	UVSQ	M 21	(S 491)	M 21	(S 491)	V 21	UVSQ	(S 491)	L 21	(S 491)	V 21	
V 22	D 22	(S 491)	V 22	(S 491)	S 22	(S 491)	D 22	(S 491)	(S 491)	M 22	(S 491)	S 22	
S 23	L 23	(S 491)	L 23	(S 491)	D 23	(S 491)	M 23	(S 491)	(S 491)	V 23	(S 491)	D 23	
D 24	m 24	(S 491)	M 24	(S 491)	L 24	(S 491)	V 24	(S 491)	(S 491)	L 24	(S 491)	D 24	
L 25	M 25	(S 491)	M 25	(S 491)	M 25	(S 491)	S 25	(S 491)	(S 491)	V 25	(S 491)	L 25	
L 26	entrée UVSQ	(S 491)	S #	(S 491)	V 26	(S 491)	M 26	(S 491)	(S 491)	M 26	(S 491)	M 26	
m 27	UVSQ	(S 491)	D #	(S 491)	L 27	(S 491)	L 27	(S 491)	(S 491)	S 27	(S 491)	D 27	
M 28	UVSQ	(S 491)	L #	(S 491)	S 28	(S 491)	M 28	(S 491)	(S 491)	V 28	(S 491)	L 28	
J 29	UVSQ	(S 491)	M #	(S 491)	D 29	(S 491)	M 29	(S 491)	(S 491)	S 29	(S 491)	V 29	
V 30	UVSQ	(S 491)	V 30	(S 491)	L 30	(S 491)	J 30	(S 491)	(S 491)	D 30	(S 491)	S 30	
L 31	(S 491)	(S 491)	S 31	(S 491)	m 31	(S 491)	V 31	(S 491)	(S 491)	L 31	(S 491)	J 31	

Jours non travaillés / interruption des cours  
Cours  
Entreprise  
Jours fériés

Présence à temps plein en entreprise de mi-juin jusqu'à la rentrée 2023  
Etudiants en formation allemande sous contrat d'apprentissage :  
L'article L6222-35 du Code du Travail, prévoit, hors congés payés légaux, un droit à congé supplémentaire de 5 jours à positionner dans le mois qui précède les examens.

## MASTER 2

RA_MASTER 2 EMAS 22-23												du 26/09/2022 au 22/09/2023 : 408 h	
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	
J 1	S 1	m 1	J 1	D 1	M 1	J 2	M 2	S 2	L 2	M 3	M 3	V 3	
V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	J 2	D 2	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3	
S 3	L 3	(S 400)	J 3	S 3	M 3	UVSQ	V 3	(S 44)	M 3	S 3	L 3	D 3	
D 4	m 4	V 4	D 4	M 4	UVSQ	S 4	J 4	J 4	D 4	m 4	V 4	L 4	
L 5	M 5	S 5	L 5	(S 49)	UVSQ	D 5	M 5	V 5	L 5	(S 53)	M 5	m 5	
m 6	J 6	D 6	m 6	V 6	UVSQ	L 6	J 6	S 6	m 6	(S 53)	D 6	M 6	
M 7	V 7	L 7	(S 49)	M 7	S 7	M 7	D 7	M 7	V 7	J 7	L 7	V 7	
J 8	S 8	m 8	J 8	D 8	M 8	UVSQ	M 8	UVSQ	S 8	L 8	(S 49)	V 8	
V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	(S 49)	UVSQ	J 9	UVSQ	D 9	M 9	UVSQ + MCC	S 9	
S 10	L 10	(S 44)	J #	S 10	m 10	V 10	V 10	(S 49)	M 10	UVSQ + MCC	S 10	L 10	
D 11	m 11	V 11	D 11	M 11	S 11	D 11	M 11	V 11	(S 49)	UVSQ + MCC	D 11	V 11	
L 12	M 12	S #	L 12	(S 39)	J 12	D 12	M 12	V 12	(S 49)	UVSQ + MCC	L 12	m 12	
m 13	J 13	(S 49)	M 13	UVSQ + MC	V 13	L 13	(S 49)	S 13	(S 24)	M 13	D 13	M 13	
M 14	V 14	(S 49)	M 14	UVSQ + MC	S 14	L 14	V 14	V 14	(S 49)	M 14	V 14	L 14	
V 15	S 15	UVSQ	J 15	UVSQ + MC	D 15	M 15	M 15	L 15	(S 49)	J 15	S 15	m 15	
M 16	D 16	M #	V 16	UVSQ + MC	L 16	(S 49)	J 16	D 16	(S 49)	V 16	M 16	S 16	
S 17	L 17	(S 49)	J 17	UVSQ	M 17	UVSQ + MC	V 17	L 17	(S 49)	M 17	S 17	D 17	
D 18	m 18	UVSQ	V #	UVSQ	M 18	UVSQ + MC	S 18	M 18	(S 49)	M 18	V 18	L 18	
L 19	M 19	UVSQ	S #	UVSQ	L 19	UVSQ + MC	D 19	M 19	UVSQ + MC	V 19	(S 49)	S 19	
m 20	J 20	UVSQ	D #	UVSQ	V 20	UVSQ + MC	L 20	(S 49)	(S 49)	J 20	D 20	M 20	
M 21	V 21	UVSQ	L #	(S 49)	M 21	(S 49)	M 21	(S 49)	UVSQ + MC	D 21	M 21	V 21	
V 22	D 22	(S 49)	V 22	(S 49)	S 22	(S 49)	M 22	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	S 22	
S 23	L 23	(S 49)	L 23	(S 49)	D 23	(S 49)	M 23	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	V 23	
D 24	m 24	(S 49)	M 24	(S 49)	L 24	(S 49)	V 24	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	D 24	
L 25	M 25	(S 49)	M 25	(S 49)	M 25	(S 49)	S 25	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	L 25	
L 26	entrée UVSQ	(S 49)	S #	(S 49)	V 26	(S 49)	M 26	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	M 26	
m 27	UVSQ	(S 49)	D #	(S 49)	L 27	(S 49)	L 27	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	D 27	
M 28	UVSQ	(S 49)	L #	(S 49)	S 28	(S 49)	M 28	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	V 28	
J 29	UVSQ	(S 49)	M #	(S 49)	D 29	(S 49)	M 29	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	L 29	
V 30	UVSQ	(S 49)	V 30	(S 49)	L 30	(S 49)	J 30	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	D 30	
L 31	(S 49)	(S 49)	S 31	(S 49)	m 31	(S 49)	V 31	(S 49)	(S 49)	(S 49)	(S 49)	L 31	

Jours non travaillés / interruption des cours  
Cours  
Entreprise  
Jours fériés

Présence à temps plein en entreprise de fin mai jusqu'à la rentrée 2023  
Etudiants en formation allemande sous contrat d'apprentissage :  
L'article L6222-35 du Code du Travail, prévoit, hors congés payés légaux, un droit à congé supplémentaire de 5 jours à positionner dans le mois qui précède les examens.

# Les moyens

->**Equipe pédagogique :**

Sur demande

# FICHE RNCP

Répertoire national des certifications professionnelles

## MASTER - Culture, patrimoine et médiation (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

N° de fiche

Code(s) NSF :

RNCP35804

- 134g : Art et patrimoine ; Art et communication
- 342n : Etudes et projets d expositions et de musées
- 335p : Direction des centres de loisirs ou culturels

Formacode(s) :

- 46382 : documentation audiovisuelle et multimédia
- 44035 : médiation socioculturelle
- 32096 : gestion entreprise culturelle
- 14215 : sciences et techniques patrimoine

Date d'échéance de l'enregistrement : 15-07-2026

### CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	-	<a href="https://www.universite-paris-saclay.fr/">https://www.universite-paris-saclay.fr/</a> ( <a href="https://www.universite-paris-saclay.fr/">https://www.universite-paris-saclay.fr/</a> )

### RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

#### Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

#### Activités visées :

- Administration (gestion financière et budgétaire) des projets multi partenariaux culturels, de médiation des savoirs artistiques, scientifiques en France et à l'international.
- Gestion des projets multi partenariaux culturels, de médiation des savoirs artistiques, scientifiques en France et à l'international.
- Elaboration, planification et conduite des actions visant à créer des passerelles entre culture et public, ou entre différents publics dont les publics empêchés.
- Production et mise en œuvre d'actions de médiation culturelles, artistiques et scientifiques. Conduite des actions de diffusion et de communication de projets culturels, artistiques et scientifiques.
- Valorisation des savoirs scientifiques culturels et patrimoniaux, médiation et communications internes et externes.
- Synthèse de documents, maîtrise et pratique du discours didactique et critique, communication dans une langue étrangère (anglais).

## Compétences attestées :

### *Compétences transversales*

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et jouer à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### *Compétences spécifiques*

- Analyser les relations arts-sciences sous l'angle des processus de recherche, de découverte et de création.
- Étudier la médiation culturelle dans ses aspects les plus généraux (historique de la médiation; médiation et territoires sensibilisateurs et sociétaux; médiation, médiateurs et espaces intermédiaires).
- Médier les savoirs (approches formelles et informelles) et sensibiliser aux connaissances spécifiques.
- Analyser la faisabilité et concevoir un projet culturel, l'argumenter, construire une médiation, construire des interventions face public, en définir les phases, le calendrier et les moyens de mise en œuvre.
- Valoriser, sensibiliser et communiquer sur les patrimoines matériels et immatériels versus la diversité des publics (jeunes publics, publics adultes, publics empêchés...).
- Développer une médiation scientifique adaptée et souvent spécifique de la médiation scientifique en vue d'une « mise en culture des Sciences » (JM Levy-Leblond) (approche historique et problèmes théoriques, dispositifs contemporains de médiation de la science et leurs enjeux).
- Concevoir et organiser un cycle de conférences et de débats, une animation, un atelier, un dispositif de médiation, et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation.
- Identifier les différents types de médias spécialisés dans la culture, les arts, les sciences.  
- Analyser les publics de la culture et les pratiques culturelles (condition de production et de réception de biens culturels, publics éloignés et publics empêchés en se concentrant sur les dispositifs de médiation).
- Disposer d'une solide culture générale, notamment en matière de mouvements culturels et artistiques, d'histoires des politiques et institutions culturelles.
- Identifier la structuration, les acteurs principaux et l'actualité du monde de la culture.
- Maîtriser l'environnement juridique, économique, politique et organisationnel des métiers de la culture, du patrimoine et de la médiation.
- Maîtriser les savoirs et les compétences en matière d'administration, de production, de gestion d'équipes, de gestion budgétaire, de pilotage et de diffusion (recherche de partenaires, élaboration de planning, élaboration d'un plan de communication).
- Maîtriser les méthodologies de la recherche universitaire.
- Analyser un objet de recherche.
- Conduire un projet de recherche.
- Communiquer sur son objet de recherche.
- Rédiger un mémoire de recherche.
- Rédiger des synthèses de document.
- Maîtriser le discours critique.
- Produire, planifier et mettre en œuvre des actions culturelles ou artistiques.
- Produire des événements culturels.
- Maîtriser les étapes du montage d'un projet culturel, d'un plan de médiation culturelle et d'un plan de valorisation.
- Produire et collaborer au montage de projets culturels (recherche de partenaires, de lieux) en France et à l'international.

- Administrer et gérer des projets.
- Elaborer et conduire des actions de médiation culturelle,de médiation des savoirs artistiques ou scientifiques en France ou à l'étranger.
- Conduire des actions de diffusion et de communication de projets culturels.
- Maîtriser l'anglais.
- Evoluer dans un milieu professionnel interculturel.
- Utiliser de façon autonome et créative des outils de graphisme et du multimédia en usage dans le secteur culturel.

### Modalités d'évaluation :

les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master; une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

## BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP35804BC01  Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li> <li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
RNCP35804BC02  Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale</li> <li>- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines</li> <li>- Résoudre des problèmes pour "développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines</li> <li>- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau et dans des contextes internationaux</li> <li>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
RNCP35804BC03  Communication spécialisée pour le transfert de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li> <li>- Communiquer à des fins de formation ou de</li> </ul>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin</p>

	transférer : de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP35804BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles</li> <li>- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et jouer pour réviser la performance stratégique d'une équipe</li> <li>- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP35804BC05 Administration et gestion de structures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la faisabilité et concevoir un projet culturel, l'argumenter, construire une médiation, construire des interventions face public, en définir les phases, le calendrier et les moyens de mise en œuvre</li> <li>- Valoriser, sensibiliser et communiquer sur les patrimoines matériels et immatériels vers la diversité des publics (jeunes publics, publics adultes, publics empêchés...)</li> <li>- Analyser les publics de la culture et les pratiques culturelles (conditions de production et de réception des biens culturels, publics éloignés et publics empêchés en se concentrant sur les dispositifs de médiation)</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP35804BC06 Conception, élaboration et planification de projets de médiation culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les différents types de médias, spécifiés dans la culture, les arts, les sciences</li> <li>- Analyser les relations arts-sciences sous l'angle des processus de recherche, de découverte et de création</li> <li>- Étudier la médiation culturelle dans ses aspects les plus généraux (historique de la médiation; médiation et territoires sensibilisateurs et sociétaux; médiation, médiateurs et espaces intermédiaires)</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP35804BC07 Valorisation des patrimoines culturels et médiation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médier les savoirs (approches formelles et informelles) et sensibiliser aux connaissances spécifiques</li> <li>- Développer une médiation scientifique adaptée et souvent spécifiques de la médiation scientifique en vue d'une " mise en culture des Sciences » UM Levy-Leblond) (approche historique et problèmes théoriques, dispositifs contemporains de médiation de la science et leurs enjeux)</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

- Concevoir et organiser un cycle de conférences et de débats, une animation, un atelier, un dispositif de médiation, et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation

## Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

- 90.0 : Activités créatives, artistiques et de spectacle
- 91 : Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
- Section P : Enseignement
- Section J : Information et communication

Secteur culturel et patrimonial : grands organismes, entreprises (services d'archives, services culturels ou services de communication, de médiation artistique, scientifique et culturelle), administrations publiques centrales et territoriales, établissements publics, institutions culturelles, bibliothèques, archives nationales ou départementales, musées, salles de spectacles, maisons d'édition

Secteur de l'éducation et de la formation : éducation nationale, enseignement supérieur, éducation privée

Secteur de l'information et de la communication : entreprises (service documentation, communication multimédia, diffusion, archivage, médiation culturelle, artistique ou scientifique)

### Type d'emplois accessibles :

- Chargé de médiation culturelle dans des structures privées ou publiques
- Responsable relations publiques presse et médiation scientifique
- Au sein de Centres de culture scientifique, technique et industrielle : responsable des activités scolaires et des formations, médiateur scientifique, directeur ou adjoint de direction
- Chef de service communication institutionnelle privée ou publique
- Animateur scientifique Animateur-pédagogique Régisseur-des expositions
- Chargé de coordination auprès des ministères
- Chargé de mission éducation artistique et culturelle
- Adjoint à la direction de l'accueil et des relations avec les publics
- Chargé de développement culturel
- Chargé de communication scientifique
- Chef de projet : artistique, scientifique et de médiation
- Chargé de projets arts-sciences et de médiation scientifique
- Administrateur de festival ou d'équipement culturel
- « Regisseur » culturel
- Consultant en ingénierie culturelle
- Chargé de valorisation des patrimoines

### Code(s) ROME :

- E1106- journalisme et information média
- K1602- Gestion de patrimoine culturel
- K1601- Gestion de l'information et de la documentation
- L1302- Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel
- G1202- Animation d'activités culturelles ou ludiques

Références juridiques des réglementations d'activité :

## VOIES D'ACCÈS

**Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :**

**Validité des composantes acquises :**

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant			Leur composition comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements -des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue			Leur composition comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements -des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation			Leur composition comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements -des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016-art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements -des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie			Oui Non X
Inscrite au cadre de la Polynésie française			X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS**

Un avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

**BASE LÉGALE**

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s.) instaurant la certification :

Date du JO / BO

Référence au JO / BO

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au JO du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO

Référence au JO / BO

Université Paris-Saclay, arrêté du : 27/07/2020

Date d'échéance de l'enregistrement

P<>LJR. PLUS I>"I.....F<>R.....A.TI<>I'.IS

Statistique

Lien internet vers le descriptif de la certification

Le certificat est délivré par l'organisme préparateur à la certification

Référence officielle de la certification, de compétence et de qualification :

Référence officielle de la certification, de compétence et de qualification (https://certifpre>.fr/licence>mpe>ences.fr/vvebapp/se/\*\* icces /en.registremertC>rc>f/c/>cume/2:1 485/26382:8)